



SI amélioration écoulement des eaux dans le Vimeu (Siren : 200080612)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Friville-Escarbotin
Arrondissement	Abbeville
Département	Somme
Interdépartemental	oui

## Date de création

Date de création	03/04/2018
Date d'effet	03/04/2018

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Jean-Pierre BOUDINELLE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	Place Jean Jaurès
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
Téléphone	
Fax	
Courriel	siaeev@wanadoo.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	27 642
Densité moyenne	141,23

## Périmètres

Nombre total de membres : 29

- Dont 26 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Aigneville (218000073)	915
80	Allenay (218000164)	254
80	Arrest (218000271)	855
80	Béthencourt-sur-Mer (218000917)	929
80	Bourseville (218001154)	729
80	Brutelles (218001394)	205
80	Chépy (218001824)	1 252
80	Estréboeuf (218002749)	244
80	Feuquières-en-Vimeu (218002954)	2 498
80	Fressenneville (218003465)	2 168
80	Friaucourt (218003499)	699
80	Friville-Escarbotin (218003531)	4 584
80	Lanchères (218004422)	930
80	Méneslies (218005007)	309
80	Nibas (218005643)	855
80	Ochancourt (218005700)	328
80	Pendé (218005833)	1 056
80	Saint-Blimont (218006591)	905
80	Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (218006724)	1 305
80	Saint-Valery-sur-Somme (218006773)	2 422
80	Tully (218007219)	548
80	Valines (218007268)	628
80	Vaudricourt (218007318)	418
80	Woignarue (218007748)	789
80	Woincourt (218007755)	1 264
80	Yzengremer (218007813)	553

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
80	CA de la Baie de Somme (200070993)	CA
76	CC des Villes Soeurs (247600588)	CC
80	CC du Vimeu (200070944)	CC

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement

### Environnement et cadre de vie

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau  
*réalisation des études et des travaux d'aménagements hydrauliques des bassins versants de l'Amboise et de l'Avalasse, hors agglomérations (en dehors de toute zone urbanisable) sauf s'il s'agit d'antennes collectant des eaux issues des bassins versants amonts figurant dans la liste particulière et les cartes figurant en annexe 2 de l'arrêté du 8 décembre 2014. Entretien et aménagement des cours d'eau Amboise, Avalasse et Drancourt dans le cadre de l'intérêt général et selon le programme pluriannuel, par tous moyens adaptés. Sont membres pour cette compétence : - la communauté de communes des Villes Sœurs pour les 4 communes suivantes (sur les 28 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : ALLENAY, FRIAUCOURT, SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY et WOIGNARUE, - la communauté de communes du Vimeu pour les 14 communes suivantes (sur les 25 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : AIGNEVILLE, BETHENCOURT-SUR-MER, BOURSEVILLE, CHEPY, FEUQUIERES-EN-VIMEU, FRESSENNEVILLE, FRIVILLE-ESCARBOTIN, MENESLIES, NIBAS, OCHANCOURT, TULLY, VALINES, WOINCOURT et YZENGREMER, - la communauté d'agglomération de la Baie de Somme pour les 8 communes suivantes (sur les 43 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : ARREST, BRUTELLES, ESTREBOEUF, LANCHERES, PENDE, SAINT-BLIMONT, SAINT-VALERY-SUR-SOMME et VAUDRICOURT.*

Par substitution

### - Autres actions environnementales

*Aménagements hydrauliques concernant tous les ouvrages contribuant, en amont ou en aval hydraulique des zones urbanisables des communes membres, à réduire les ruissellements (y compris par les plantations de toute nature), collecter les eaux (par les fossés naturels ou non, les canalisations, les dalots, etc?), tamponner et stocker les eaux en tout secteur jugé intéressant, évacuer les eaux vers les milieux naturels les plus appropriés (cours d'eau permanent ou non, sous-sol par infiltration, etc ?), étant entendu que le traitement des eaux usées d'origine domestique, agricole ou industrielle ainsi que les eaux pluviales issues de voirie départementale ne sont pas de sa compétence (sauf accord préalable avec le Département) : - la communauté de communes des Villes Sœurs pour les 4 communes suivantes (sur les 28 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : ALLENAY, FRIAUCOURT, SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY et WOIGNARUE, - la communauté de communes du Vimeu pour les 14 communes suivantes (sur les 25 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : AIGNEVILLE, BETHENCOURT-SUR-MER, BOURSEVILLE, CHEPY, FEUQUIERES-EN-VIMEU, FRESSENNEVILLE, FRIVILLE-ESCARBOTIN, MENESLIES, NIBAS, OCHANCOURT, TULLY, VALINES, WOINCOURT et YZENGREMER, - les communes (8) d'ARREST, BRUTELLES, ESTREBOEUF, LANCHERES, PENDE, SAINT-BLIMONT, SAINT-VALERY-SUR-SOMME et VAUDRICOURT. Entretien et aménagement des ouvrages (N.B. : exploitation, entretien et aménagement d'ouvrages hydrauliques existants) : - la communauté de communes du Vimeu pour les 14 communes suivantes (sur les 25 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : AIGNEVILLE, BETHENCOURT-SUR-MER, BOURSEVILLE, CHEPY, FEUQUIERES-EN-VIMEU, FRESSENNEVILLE, FRIVILLE-ESCARBOTIN, MENESLIES, NIBAS, OCHANCOURT, TULLY, VALINES, WOINCOURT et YZENGREMER, - les communes (12) d'ALLENAY, ARREST, BRUTELLES, ESTREBOEUF, FRIAUCOURT, LANCHERES, PENDE, SAINT-BLIMONT, SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY, SAINT-VALERY-SUR-SOMME, VAUDRICOURT et WOIGNARUE. Le syndicat assure en tant que de besoin (...) la conduite des travaux d'équipements, d'aménagement et de gestion en qualité de maître d'ouvrage, la définition des modes de gestion des services créés, et en particulier l'entretien des ouvrages et des exutoires existants ou à construire, la recherche et l'appui de toutes initiatives publiques ou privées propres à faciliter la réalisation de son objet.*

A la carte : La compétence a été conservée par : CA de la Baie de Somme

Par substitution

### Aménagement de l'espace

#### - Constitution de réserves foncières

*Il assure en tant que de besoin les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de ses projets,*

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)